

## D) Les attentes de l'institution



Direction de la Technologie

Sous-direction des  
technologies de l'information  
et de la communication pour  
l'éducation

Bureau de la production et de  
la diffusion du multimédia  
éducatif

DT/B2 - n° 297

Affaire suivie par : Jean-  
Michel Vite  
Tél 01 55 55 88 82  
Fax 01 55 55 98 58  
Mél : jean-  
michel.vite@education.gouv.fr

97-99 rue de  
Grenelle  
75007 PARIS

Monsieur,

Dans votre lettre du 1er juillet 2005, vous souhaitez connaître les raisons qui ont conduit les membres de la Commission, lors de la séance du 22 juin dernier, à ne pas reconnaître d'intérêt pédagogique votre logiciel Exographix.

Cette décision s'appuie sur les conclusions des expertises qui mettent en évidence des problèmes d'ordre technique et pédagogique.

S'agissant des aspects techniques, les experts ont constaté la difficulté de maîtriser l'interface complexe de ce logiciel. L'obligation de fournir différents mots de passe pour accéder à la totalité des fonctions du logiciel (clés d'activation, code utilisateur) est difficilement compatible avec un usage aisé en classe. Plusieurs experts n'ont d'ailleurs pas pu accéder à la totalité des données. La maîtrise du logiciel étant particulièrement difficile, les experts ont mentionné la nécessité d'une formation pour les non initiés.

Si la plate forme d'édition ainsi que le traitement des textes et exercices « Idéographix » a soulevé peu de critiques, en revanche, la complexité du module « Exographix » intégré à « Idéographix » a été soulignée.

Les textes sont créés et générés en filières qui présentent différents exercices pouvant être menés à partir du texte retenu. Cependant, la réalisation des 60 exercices n'est possible qu'à la condition que l'utilisateur possède un niveau de maîtrise suffisant de cet outil. Une vraie difficulté consiste à retrouver les filières qui vont s'enregistrer dans un autre répertoire AFL que celui qui est à la source du logiciel.

Concernant les aspects pédagogiques et didactiques, il s'avère que ce projet ambitieux ne correspond pas aux attentes de l'institution en matière d'apprentissage de la lecture, en effet la critique principale porte sur le principe théorique idéovisuel mis en œuvre, qui valorise une reconnaissance des mots sur laquelle les résultats de la recherche sont réservés.

Pour ces motifs, la Commission multimédia n'a pas souhaité prononcer un avis positif quant à l'obtention de la reconnaissance d'intérêt pédagogique au logiciel Exographix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la technologie et p.o.  
Le sous-directeur des technologies de l'information et de la  
communication pour l'éducation

Benoît SILLARD

Idéographix n'a pas été reconnu d'intérêt pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale (Direction de la Technologie / Sous direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation / Bureau de la production et de la diffusion du multimédia éducatif). Nous avons demandé des explications. Ci-dessous les réponses et nos réfutations...

## Réponses...

LÉGENDE	Courrier de Benoît SILLARD, DRT ■ Réponses point par point
---------	---

1) « Monsieur, dans votre lettre du 1<sup>er</sup> juillet 2005, vous souhaitez connaître les raisons qui ont conduit les membres de la Commission, lors de la séance du 22 juin dernier, à ne pas reconnaître d'intérêt pédagogique votre logiciel Exographix.

Cette décision s'appuie sur les conclusions des expertises qui mettent en évidence des **problèmes d'ordre technique et pédagogique**. »...

2) « S'agissant des aspects techniques, les experts ont constaté **la difficulté de maîtriser l'interface complexe de ce logiciel**. L'obligation de **fournir différents mots de passe pour accéder à la totalité des fonctions du logiciel** (clé d'activation, code utilisateur) est difficilement compatible avec un usage aisé en classe ».

■ La **clé d'activation** est saisie **une fois et une seule** comme pour toute licence de tout logiciel. Le **code utilisateur** est une inscription faite **une fois** pour éviter le mélange des données enseignants/élèves. L'inscription faite - une fois donc - les inscrits apparaissent dans la liste déroulante. Il n'y a pas de code à taper.

3) « Plusieurs experts n'ont d'ailleurs pas pu accéder à la totalité des données. La maîtrise du logiciel étant particulièrement difficile, les experts ont mentionné la nécessité d'une formation pour les non initiés. »

■ Ces experts ont-ils accès à l'ensemble des possibilités d'un logiciel professionnel comme Excel ? Se pourrait-il que la maîtrise d'un logiciel professionnel soit quasi-immédiate ? L'idée n'est-elle pas celle d'une utilisation immédiate (et là les outils sont nombreux à être immédiatement accessibles d'un clic gauche ou sous le clic droit) et d'une maîtrise progressive ? En quoi la **nécessité d'une auto-formation ou d'une formation mutuelle** pour optimiser l'utilisation du logiciel serait-elle antinomique avec son intérêt pédagogique ?

4) « Si la plate forme d'édition ainsi que le traitement des textes et exercices 'Idéographix' a soulevé peu de critiques, en revanche, la complexité du module "Exographix" intégré à 'Idéographix' a été soulignée. »

Les textes sont créés et générés en filières qui présentent différents exercices pouvant être menés à partir du texte retenu. Cependant, **la réalisation des 60 exercices n'est possible qu'à la condition que l'utilisateur possède un niveau de maîtrise suffisant de cet outil.** »

■ Voici à nouveau le volet-formation du logiciel et le retour de la confusion entre potentialité et maîtrise : l'enseignant doit-il maîtriser le tout avant de commencer à utiliser l'outil ? Plusieurs réponses...

a) **L'affichage de 60 exercices possibles aide l'enseignant à effectuer un choix pédagogique** éclairé et lui évite de reproduire

des exercices bien connus mais non choisis pour leur intérêt spécifique. À aucun moment l'enseignant n'est convié à en préparer 60 sur un texte. Le logiciel lui offre des possibles qu'il ne va utiliser que si le texte qu'il a choisi s'y prête. L'expérience **montre** déjà que l'existence même de ces exercices engage les enseignants à regarder autrement les textes qu'ils proposent à leurs élèves. Et leur surprise quant à certains intitulés **montre aussi** qu'ils ne sont formés **pas** à développer des modes d'entraînement qui sont pourtant tous liés aux programmes officiels.

La plupart des exercices, même quand ils sont nouveaux, sont explicites dans leur objectif (exercice sur les mots de base portant sur le texte ou des phrases, remise en ordre de groupes, tri par type de phrases, etc.). Certains, jusqu'ici inconnus, sont porteurs d'intérêt pédagogique insoupçonné. Exemple : Recherche d'un paragraphe. Quel type de paragraphe peut-on demander aux élèves de rechercher pour entraîner quelle capacité de lecture ? Repérer les paragraphes dans lesquels il est question de tel ou tel personnage, repérer les paragraphes descriptifs et les paragraphes explicatifs, etc.

**b) Ces exercices sont répartis en trois groupes** (ceux portant sur le texte, sur les phrases et sur les mots) et au moins un dans chaque sphère est obligatoire, ceci pour **éviter de n'aborder qu'un aspect de l'apprentissage linguistique** et l'on sait que les enseignants, notamment de cycle 2, proposent davantage d'exercices sur les mots que sur les textes. Voici donc un nouvel atout pédagogique. (Voir [www.lecture.org / logiciels / ...](http://www.lecture.org/logiciels/)).

À ces remarques, il faut ajouter que pour chaque exercice, une aide technique courte mais pas à pas est affichée à l'écran. (**Le seul problème technique serait de ne pas connaître le clic droit !**) → accessible par un comportement informatique de base : **le clic droit**.

5) « Une vraie difficulté consiste à retrouver les filières qui vont s'enregistrer dans un autre répertoire AFL que celui qui est à la source du logiciel. »

■ **Faut-il comprendre là que les difficultés précédentes ne seraient pas vraies, elles ?** Dire qu'il est difficile de retrouver les filières est une contre-vérité. En effet le logiciel Idéographix a précisément été pensé pour éviter la dispersion et le mélange des fichiers, la difficulté qu'ont certains enseignants à retrouver leurs enregistrements étant bien connue.

Les fichiers programmes du logiciel se trouvent, **classiquement**, dans le répertoire *Program files*. Mais tous les fichiers préparés par l'enseignant sont regroupés dans le répertoire associé à son nom d'utilisateur, répertoire qui lui est indiqué lors de l'inscription ou qu'il crée lui-même, et où **se mettent** automatiquement tous les textes qu'il saisit et tout ce qu'il enregistre. Tout répertoire utilisateur créé comporte en son sein les sous-répertoires **Filières**, Impressions\_exercices, Images, Lectures, Sons (ajoutés par l'utilisateur).

Et, quand l'enseignant lance Exographix (en choisissant son nom, ce qui est logique), et qu'il clique, dans Gestion, sur Nouvelle filière, **la fenêtre qui s'ouvre présente directement le contenu du sous-répertoire Filières de cet enseignant**. Il n'a donc pas à chercher ce qu'il a préparé !

6) « Concernant les aspects pédagogiques et didactiques, il s'avère que ce projet ambitieux ne correspond pas aux attentes de l'institution en matière d'apprentissage de la lecture, en effet **la critique principale porte sur le 'principe théorique idéovisuel' mis en œuvre, qui valorise une reconnaissance des mots sur laquelle les résultats de la recherche sont réservés.** »

■ Les problèmes techniques n'en étant pas, voici sans doute la véritable raison du refus. Elle est si brève qu'elle n'aurait pu être la seule affichée. Et en outre, elle est **contradictoire avec ce qu'écrit l'institution elle-même...**

BO, hors-série n°1, 14 février 2002 :

### III. CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX. CYCLE 2. PROGRAMME... 2. Lecture...

#### 2.3 Deux manières d'identifier les mots (extrait)

Pour identifier un mot, le lecteur doit relier une information visuelle (le mot écrit) à un savoir déjà acquis du fait de l'apprentissage de la parole : l'image acoustique de ce mot (la représentation des phonèmes qui le constituent) et sa (ou ses) signification(s). Deux manières de parvenir à ce résultat sont disponibles : la voie directe et la voie indirecte. L'apprenti lecteur doit apprendre à se servir efficacement de l'une et de l'autre. Elles se consolident mutuellement par leur utilisation fréquente et sont renforcées par toutes les activités d'écriture.

### Identification des mots par la voie directe (lecture courante)

Ce type d'identification est possible si le lecteur dispose déjà, dans sa mémoire, d'une image orthographique du mot. Dans ce cas, le mot est quasi instantanément reconnu, à la fois visuellement, auditivement et sémantiquement. On sait aujourd'hui que le lecteur ne s'appuie pas sur la silhouette du mot pour l'identifier, mais sur la perception très rapide des lettres qui le composent.

### 2.5 Apprendre à identifier des mots par la voie directe (extrait)

À la fin du cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves doivent utiliser de manière privilégiée la voie directe. Elle leur permet une identification quasi instantanée des mots et facilite donc la compréhension en soulageant la mémoire d'une part, en permettant une prise d'information plus sûre et plus complète de l'autre.

Cet accès direct suppose que les élèves aient mémorisé la forme orthographique (et non l'image globale) de très nombreux mots et qu'ils aient donc bénéficié d'un entraînement important et régulier.

Lire au CP. 2, page 12 : Objectifs pour la fin du CP :

- Reconnaissance directe, immédiate d'un certain nombre de mots : ce sera au moins le cas pour les mots outils fréquents et les mots usuels des activités scolaires (y compris des mots « irréguliers » fréquemment utilisés en classe, dont l'orthographe doit être mémorisée, par exemple « six », « album »).
- Restitution exacte par écrit de ces mots.

On se demande comment atteindre cet objectif (« **À la fin du cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves doivent utiliser de manière privilégiée la voie directe** ») si personne n'aide les enseignants à mettre en place cet entraînement.

Le logiciel Idéographix permet tout cela, il permet notamment aux enseignants de mettre en évidence les mots de base et de préparer différents exercices les soumettant à relecture et à écriture sous des formes multiples (« **entraînement important et régulier** »).

**Aucun** outil ne propose un travail aussi précis sur « **la perception très rapide des lettres qui... composent** » un mot : description

du mot, épellation des lettres, connaissance des lettres par leur type de hampe (avec sonorisation des lettres), orthographe, etc.

En outre, Idéographix n'est pas une méthode de lecture, et le logiciel serait notamment utile aux enseignants qui utilisent une méthode mettant en œuvre essentiellement la voie indirecte. Ils peuvent y saisir les textes de leur manuel ou d'autres et prolonger les entraînements insuffisants que comporte toute méthode (voir les recommandations données dans le livre « Le manuel de lecture au CP » publié par l'Observatoire National de la Lecture).

S'il est écrit dans le livret *Lire au CP. 2* que « *Le CP est l'année où se structure l'essentiel des outils de la voie indirecte, même si les années précédentes y préparent et les années suivantes consolident, complètent et affinent ces acquis.* », il est (tout de même) conseillé aussi aux enseignants de CP de viser la voie directe.

**Mais Idéographix concerne aussi toutes les autres classes !** Idéographix n'est pas estampillé « Cours Préparatoire » ! Nombre d'ateliers de lecture préconisés en cycle 3 sont mis en œuvre dans le logiciel (le traitement des mots irréguliers, les structures et les marques morpho-syntaxiques, les points d'appui de la cohésion du texte - anaphores, pronoms, substituts du nom et connecteurs), et les points travaillés en *Observation réfléchie de la langue* trou(era)ient là aussi un support d'entraînement.

---

7) « *Pour ces motifs, la Commission multimédia n'a pas souhaité prononcer un avis positif quant à l'obtention de la reconnaissance d'intérêt pédagogique au logiciel Exographix.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.* »

■ À aucun moment, il ne peut être envisageable qu'un logiciel reconnu d'intérêt pédagogique soit le seul outil à utiliser en classe. Mais quand un outil a autant d'intérêts pédagogiques, tant pour la formation des enseignants que pour celle des élèves, le refus de lui accorder le « label » révèle, si cela était encore nécessaire, une volonté de nuire à un mouvement pédagogique qui nourrit la réflexion depuis des années (concepts de BCD, de cycles, de voie directe, important travail sur la littérature jeunesse, etc.), et cela, contre vents et marées.

**Annie JANICOT** ■■■